

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	44
États consolidés résumés des résultats	44
États consolidés résumés du résultat global	44
Bilans consolidés résumés	45
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	46
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	48
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	49
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	49
Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements	49
Note 3. Filiales	50
Note 4. Acquisitions d'entreprises	50
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	51
Note 6. Impôt sur le résultat	51
Note 7. Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire	52
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	52
Note 9. Créances sur cartes de crédit	53
Note 10. Stocks	53
Note 11. Actifs détenus en vue de la vente	53
Note 12. Autres actifs	54
Note 13. Dette à court terme	54
Note 14. Dette à long terme	55
Note 15. Autres passifs	57
Note 16. Capital social	58
Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw	59
Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	60
Note 19. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	61
Note 20. Instruments financiers	64
Note 21. Passifs éventuels	68
Note 22. Informations sectorielles	70
Note 23. Événements postérieurs à la date de clôture	73

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Produits	12 333 \$	11 173 \$
Charges d'exploitation		
Coût des stocks vendus (note 10)	8 392	7 618
Frais de vente et charges générales et administratives	3 343	2 969
	11 735	10 587
Résultat d'exploitation	598	586
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	(258)	872
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	856	(286)
Impôt sur le résultat (note 6)	113	86
Bénéfice net (perte nette)	743	(372)
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 7)	592	(478)
Participations ne donnant pas le contrôle	151	106
Bénéfice net (perte nette)	743 \$	(372) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) (note 7)		
De base	3,79 \$	(3,18) \$
Dilué(e)	3,78 \$	(3,18) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019 ⁽ⁱ⁾
Bénéfice net (perte nette)	743 \$	(372) \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Écart de conversion (note 20)	113	(19)
Pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie (note 20)	(27)	(9)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 18)	36	(75)
Autres éléments du résultat global	122	(103)
Résultat global	865	(475)
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	711	(542)
Participations ne donnant pas le contrôle	154	67
Résultat global	865 \$	(475) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019 ⁱ⁾	31 déc. 2019
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	2 784 \$	1 349 \$	1 834 \$
Placements à court terme (note 8)	350	347	229
Créances	1 191	1 186	1 375
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 248	3 051	3 518
Stocks (note 10)	4 666	4 751	5 270
Charges payées d'avance et autres actifs	356	352	256
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	151	57	203
Total des actifs courants	12 746	11 093	12 685
Immobilisations corporelles	11 798	11 584	11 773
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 092	4 040	4 074
Immeubles de placement	4 743	4 807	4 888
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	602	750	605
Immobilisations incorporelles	7 415	7 783	7 488
Goodwill	4 794	4 779	4 775
Impôt différé	225	295	250
Dépôts de garantie (note 8)	79	91	76
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	—	65	19
Autres actifs (note 12)	1 235	1 095	1 180
Total des actifs	47 729 \$	46 382 \$	47 813 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dettes bancaires	83 \$	130 \$	18 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 508	5 023	5 906
Passif au titre de la fidélisation	198	222	191
Provisions	147	201	147
Impôt sur le résultat à payer	112	59	53
Dettes à court terme (note 13)	1 227	1 292	1 489
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	1 640	1 273	1 842
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	798	756	857
Participation des pharmaciens propriétaires	272	246	280
Total des passifs courants	9 985	9 202	10 783
Provisions	95	85	90
Dettes à long terme (note 14)	13 304	13 598	12 712
Obligations locatives	4 315	4 248	4 250
Passif lié aux parts de fiducie (note 20)	3 102	3 255	3 601
Impôt différé	2 197	2 377	2 245
Autres passifs (note 15)	950	561	957
Total des passifs	33 948	33 326	34 638
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 16)	3 622	3 595	3 626
Résultats non distribués	5 277	4 298	4 766
Surplus d'apport (notes 17 et 19)	(1 031)	(776)	(979)
Cumul des autres éléments du résultat global	293	214	196
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	8 161	7 331	7 609
Participations ne donnant pas le contrôle	5 620	5 725	5 566
Total des capitaux propres	13 781	13 056	13 175
Total des passifs et des capitaux propres	47 729 \$	46 382 \$	47 813 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 21).

Événements postérieurs à la date de clôture (note 23).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2019	2 809 \$	817 \$	3 626 \$	4 766 \$	(979) \$	182 \$	(4) \$	18 \$	196 \$	5 566 \$	13 175 \$
Bénéfice net	–	–	–	592	–	–	–	–	–	151	743
Autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	–	–	–	22	–	114	(17)	–	97	3	122
Résultat global	– \$	– \$	– \$	614 \$	– \$	114 \$	(17) \$	– \$	97 \$	154 \$	865 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	–	–	–	–	(11)	–	–	–	–	(7)	(18)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	(4)	–	(4)	(11)	–	–	–	–	–	–	(15)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	–	–	(41)	–	–	–	–	(93)	(134)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 0,525 \$	–	–	–	(81)	–	–	–	–	–	–	(81)
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	(4) \$	– \$	(4) \$	(103) \$	(52) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(100) \$	(259) \$
Solde au 21 mars 2020	2 805 \$	817 \$	3 622 \$	5 277 \$	(1 031) \$	296 \$	(21) \$	18 \$	293 \$	5 620 \$	13 781 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social ⁱ⁾	Résultats non distribués ⁱ⁾	Surplus d'apport	Écarts de conversion ⁱ⁾	Couvertures de flux de trésorerie ⁱ⁾	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2018	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	5 017 \$	(799) \$	231 \$	– \$	8 \$	239 \$	6 164 \$	14 204 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16	–	–	–	(115)	–	–	–	–	–	(394)	(509)
Solde retraité au 1 ^{er} janv. 2019	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	4 902 \$	(799) \$	231 \$	– \$	8 \$	239 \$	5 770 \$	13 695 \$
(Perte nette) bénéfice net	–	–	–	(478)	–	–	–	–	–	106	(372)
Autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾	–	–	–	(39)	–	(19)	(6)	–	(25)	(39)	(103)
Résultat global	– \$	– \$	– \$	(517) \$	– \$	(19) \$	(6) \$	– \$	(25) \$	67 \$	(475) \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	12	–	12	–	(19)	–	–	–	–	(9)	(16)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–	3
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	–	–	42	–	–	–	–	(103)	(61)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 0,515 \$	–	–	–	(79)	–	–	–	–	–	–	(79)
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	12 \$	– \$	12 \$	(87) \$	23 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(112) \$	(164) \$
Solde au 23 mars 2019	2 778 \$	817 \$	3 595 \$	4 298 \$	(776) \$	212 \$	(6) \$	8 \$	214 \$	5 725 \$	13 056 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Les autres éléments du résultat global comprennent des gains actuariels de 36 millions de dollars (pertes de 75 millions de dollars en 2019), dont une tranche de 22 millions de dollars (pertes de 39 millions de dollars en 2019) est présentée ci-dessus dans les résultats non distribués et une autre de 14 millions de dollars (pertes de 36 millions de dollars en 2019), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également des pertes de change de 1 million de dollars (néant en 2019) et des pertes latentes sur les couvertures de flux de trésorerie de 10 millions de dollars (pertes de 3 millions de dollars en 2019).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019 ⁽ⁱ⁾
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	743 \$	(372) \$
Ajouter (déduire) :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	(258)	872
Impôt sur le résultat (note 6)	113	86
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	560	535
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	2
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	102	16
Perte de change (note 20)	–	1
Variation des provisions	3	(9)
	1 269	1 131
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	270	258
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	283	(117)
Impôt sur le résultat payé	(85)	(192)
Intérêts perçus	8	8
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement	–	1
Autres	15	6
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 760	1 095
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(172)	(144)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(94)	(92)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 4)	14	7
Produit de la cession d'actifs	111	24
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	3	3
Variation des placements à court terme (note 8)	(119)	(67)
Variation des dépôts de garantie (note 8)	–	(5)
Autres	(33)	(37)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(290)	(311)
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	65	74
Variation de la dette à court terme	(262)	(287)
Variation des autres financements (note 15)	2	–
Intérêts payés	(254)	(266)
Dette à long terme – Émise (note 14)	984	135
– Remboursements (note 14)	(568)	(48)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(48)	(50)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(150)	(140)
Capital social – Émis (notes 16 et 19)	–	10
– Racheté et détenu en fiducie (note 16)	(21)	(5)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis (notes 17 et 19)	21	29
– Racheté et détenu en fiducie (note 17)	(10)	(20)
– Racheté et annulé (note 17)	(96)	(215)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(81)	(79)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)
– aux actionnaires minoritaires	(57)	(58)
Autres	(40)	(25)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(526)	(956)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	6	–
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	950	(172)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 834	1 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 784 \$	1 349 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore.

Les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw a toujours été plus importante au quatrième trimestre et moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods a toujours été plus importante aux troisième et quatrième trimestres et moins au premier trimestre.

La pandémie de COVID-19 a eu – et continue d'avoir – des répercussions importantes sur la société. Les résultats financiers de la société au premier trimestre reflètent un chiffre d'affaires accru en raison de la hausse de la demande pour des articles essentiels en mars 2020 à la suite du déclenchement de la crise au Canada (voir la note 23).

Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 4 mai 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		21 mars 2020		Aux 23 mars 2019		31 décembre 2019	
		Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	186 460 059	52,1 %	187 815 136	50,9 %	187 815 136	52,2 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	46 856 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		440 623 198	62,9 %	436 818 198	65,3 %	440 623 198	62,9 %

- i) Comprend 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (voir la note 20). De plus, au premier trimestre de 2020, GWL a participé à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation (voir la note 17).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Acquisitions d'entreprises

CONSOLIDATION DE FRANCHISES Loblaw comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à la date à laquelle le franchisé conclut un contrat de franchise simplifié avec Loblaw. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation sont évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises ont été inclus dans les résultats d'exploitation de Loblaw à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle inscrits à la date d'acquisition :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Actif net acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 \$	7 \$
Stocks	42	13
Immobilisations corporelles	44	12
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(54)	(11)
Autres passifs ⁱ⁾	(30)	(15)
Participations ne donnant pas le contrôle	(16)	(6)
Total de l'actif net acquis	– \$	– \$

- i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées aux prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par Loblaw.

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Charges d'intérêts :		
Dettes à long terme	150 \$	158 \$
Obligations locatives	48	50
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	12	7
Distributions sur les parts de fiducie	48	43
Fiducies de financement indépendantes	5	5
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 18)	3	2
Dettes bancaires	1	1
Passifs financiers (note 15)	7	—
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(2)
	273 \$	264 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(9)	(10)
	(10) \$	(11) \$
Contrat à livrer ⁱ⁾	(17)	37
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 20)	(504)	582
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(258) \$	872 \$

- i) Le premier trimestre de 2020 tient compte d'un produit de 10 millions de dollars (charge de 43 millions de dollars en 2019) lié à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw (voir la note 20). Il s'agit d'un ajustement hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. À l'échéance, tout montant en trésorerie versé au titre du contrat à livrer peut être contrebalancé par la vente des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Les chiffres du premier trimestre de 2020 comprennent également des produits de désactualisation à terme de 12 millions de dollars (12 millions de dollars en 2019), et des coûts à terme de 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) liés au contrat à livrer.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour le premier trimestre de 2020 s'est établie à 113 millions de dollars (86 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 13,2 % (30,1 % en 2019). La hausse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à l'augmentation de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à l'incidence de certains autres éléments non déductibles et à l'incidence de la diminution du bénéfice avant impôt comptabilisée au premier trimestre de 2019, en partie contrebalancées par la hausse des bénéfices des franchisés, qui sont imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 7. Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	592 \$	(478) \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	582 \$	(488) \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	581 \$	(489) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 16)	153,6	153,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,2	0,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	153,8	153,6
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire (en dollars)	3,79 \$	(3,18) \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	3,78 \$	(3,18) \$

i) Au premier trimestre de 2020, 1 163 332 instruments potentiellement dilutifs (1 327 486 en 2019) ont été exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Trésorerie	1 015 \$	524 \$	775 \$
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	884	452	557
Bons du Trésor	713	238	262
Papier commercial de sociétés	172	135	240
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 784 \$	1 349 \$	1 834 \$

PLACEMENTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Acceptations bancaires	56 \$	108 \$	32 \$
Bons du Trésor	83	186	61
Papier commercial de sociétés	211	53	136
Placements à court terme	350 \$	347 \$	229 \$

DÉPÔTS DE GARANTIE

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Trésorerie	45 \$	50 \$	46 \$
Bons du trésor	34	41	30
Dépôts de garantie	79 \$	91 \$	76 \$

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019 ⁽ⁱ⁾	31 déc. 2019
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 494 \$	3 226 \$	3 714 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(246)	(175)	(196)
Créances sur cartes de crédit	3 248 \$	3 051 \$	3 518 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie de cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 14)	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 13)	500	615	775
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 500 \$	1 365 \$	1 775 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au premier trimestre de 2020, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 275 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison d'exigences de capitalisation moindres.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2020 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 10. Stocks

Les composantes des stocks se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Matières premières et fournitures	73 \$	68 \$	70 \$
Produits finis	4 593	4 683	5 200
Stocks	4 666 \$	4 751 \$	5 270 \$

Au premier trimestre de 2020, Loblaw a inscrit une provision de 32 millions de dollars (31 millions de dollars au 23 mars 2019 et 33 millions de dollars au 31 décembre 2019) au titre de la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trimestres clos le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de Loblaw. Au premier trimestre de 2020, Loblaw a comptabilisé une perte négligeable (profit net de 8 millions de dollars en 2019) sur la vente de ces actifs. Aucune perte de valeur (aucune en 2019) n'a été comptabilisée à l'égard de ces biens au premier trimestre de 2020. Au cours du premier trimestre de 2020, Propriétés de Choix a vendu son unique immeuble de commerce de détail situé aux États-Unis à un tiers pour une contrepartie en trésorerie de 98 millions de dollars, compte non tenu des coûts de transaction.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Juste valeur du contrat à livrer sur actions (note 20)	559 \$	525 \$	537 \$
Placements divers et autres créances	33	61	43
Actif net au titre des prestations constituées (note 18)	278	179	249
Créances liées aux contrats de location-financement	76	83	73
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	231	203	188
Autres	160	172	177
Total des autres actifs	1 337 \$	1 223 \$	1 267 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	(102)	(128)	(87)
Autres actifs	1 235 \$	1 095 \$	1 180 \$

i) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés résumés.

Note 13. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	500 \$	615 \$	775 \$
Débetures de série B ⁱ⁾	727	677	714
Dette à court terme	1 227 \$	1 292 \$	1 489 \$

i) Les débetures de série B émises par GWL sont remboursables à vue et sont garanties par le nantissement de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

AUTRES FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 9).

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 45 millions de dollars à la clôture du premier trimestre de 2020 (55 millions de dollars au 23 mars 2019 et à 70 millions de dollars au 31 décembre 2019), ce qui représente 9 % (9 % au 23 mars 2019 et 10 % au 31 décembre 2019) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Note 14. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Déventures	10 334 \$	9 917 \$	10 387 \$
Facilités de crédit à terme non garanties de Propriétés de Choix	–	800	–
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 197	1 311	1 231
Emprunts pour la construction	25	24	25
Certificats de placement garanti	1 324	1 121	1 311
Fiducies de titrisation indépendante (note 9)	1 000	750	1 000
Fiducies de financement indépendantes	511	530	505
Facilités de crédit engagées	590	455	132
Coûts de transaction et autres	(37)	(37)	(37)
Total de la dette à long terme	14 944 \$	14 871 \$	14 554 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 640)	(1 273)	(1 842)
Dette à long terme	13 304 \$	13 598 \$	12 712 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du premier trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long du trimestre.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des déventures émises pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			21 mars 2020	23 mars 2019
			Montant en capital	Montant en capital
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série N	2,98 %	4 mars 2030	400 \$	– \$
– Série O	3,83 %	4 mars 2050	100	–
Total des déventures émises			500 \$	– \$

Le tableau qui suit présente un résumé des déventures remboursées pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			21 mars 2020	23 mars 2019
			Montant en capital	Montant en capital
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série 8	3,60 %	20 avril 2020	300 \$	– \$
– Série E	2,30 %	14 septembre 2020	250	–
Total des déventures remboursées			550 \$	– \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (« CPG ») Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Solde à l'ouverture de la période	1 311 \$	1 141 \$
CPG émis	20	3
CPG arrivés à échéance	(7)	(23)
Solde à la clôture de la période	1 324 \$	1 121 \$

FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTE Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 23 mars 2019 et au 31 décembre 2019) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 23 mars 2019 et au 31 décembre 2019) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	21 mars 2020		Aux 23 mars 2019		Aux 31 déc. 2019	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	350 \$	1 000 \$	– \$	1 000 \$	– \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	240	1 500	455	1 500	132
Total des facilités de crédit engagées		2 500 \$	590 \$	2 500 \$	455 \$	2 500 \$	132 \$

TRANCHE À MOINS D'UN AN DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente les composantes de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Débetures	697 \$	300 \$	897 \$
Certificats de placement garanti	528	257	527
Fiducie de titrisation indépendante	250	–	250
Fiducies de financement indépendantes	–	530	–
Dettes à long terme garanties par une hypothèque	165	174	156
Emprunts pour la construction	–	12	12
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 640 \$	1 273 \$	1 842 \$

RAPPROCHEMENT DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	14 554 \$	15 318 \$
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16	–	(535)
Solde retraité à l'ouverture de la période	14 554	14 783
Émissions de titres de créance à long terme ^{i), ii)}	984	135
Remboursements de la dette à long terme ^{i), ii)}	(568)	(48)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	416	87
Autres variations hors trésorerie	(26)	1
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	14 944 \$	14 871 \$

- i) Comprend les émissions ou remboursements nets provenant des facilités de crédit de Loblaw et de Propriétés de Choix selon les activités de la période.
- ii) Comprend les émissions ou remboursements nets provenant de la fiducie de financement indépendante, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 15. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Passifs financiers ⁱ⁾	429 \$	– \$	431 \$
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 18)	358	398	375
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	130	112	128
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 19)	5	13	7
Autres	28	38	16
Autres passifs	950 \$	561 \$	957 \$

- i) En 2019, Propriétés de Choix a cédé à des tiers 31 immeubles comprenant des immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et des centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, le produit tiré des transactions a été comptabilisé à titre de passif financier et, au 21 mars 2020, des montants de 4 millions de dollars (néant au 23 mars 2019 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2019) et de 429 millions de dollars (néant au 23 mars 2019 et 431 millions de dollars au 31 décembre 2019) ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 16. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		23 mars 2019	
	21 mars 2020			
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire ¹⁾
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 667 750	2 809 \$	153 370 108	2 766 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 19)	2 813	–	152 499	12
Rachetées et annulées	–	–	(1 625)	–
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 670 563	2 809 \$	153 520 982	2 778 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(88 832)	– \$	(120 305)	– \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI	(229 000)	(4)	(50 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 19)	56 009	–	84 376	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(261 823)	(4) \$	(85 929)	– \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 408 740	2 805 \$	153 435 053	2 778 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	153 569 698		153 279 008	

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019 ¹⁾
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	229 000	50 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	1 090	31 356
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et détenues en fiducie	(21) \$	(5) \$
Rachetées et réglées	– \$	(3) \$
Prime comptabilisée dans les résultats non distribués		
Rachetées et détenues en fiducie	17 \$	5 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au deuxième trimestre de 2019, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 7 676 458 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 21 mars 2020, la société avait racheté 504 283 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,525 \$	0,515 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} avril 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 mars 2020.

Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LOBLAW À la clôture du premier trimestre de 2020, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au premier trimestre de 2020, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2019) liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

ACTIONS ORDINAIRES DE LOBLAW Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Émises (nombre d'actions)	803 594	1 154 970
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	(145 000)	(300 000)
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	(2 757 577)	(3 395 757)
	(2 098 983)	(2 540 787)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)		
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	21 \$	29 \$
Rachetées et détenues en fiducie	(10)	(20)
Rachetées et annulées	(188)	(215)
	(177) \$	(206) \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport		
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	11 \$	11 \$
Rachetées et détenues en fiducie	(3)	(5)
Rachetées et annulées	(49)	36
	(41) \$	42 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Au premier trimestre de 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de Loblaw. Cette modification permettait à Loblaw de racheter ses actions ordinaires de GWL dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de Loblaw, Loblaw et GWL, afin que GWL conserve sa quote-part dans Loblaw. Au 21 mars 2020, 1 355 077 actions ordinaires de Loblaw avaient été rachetées de GWL dans le cadre de l'offre publique de rachat de Loblaw aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie totale de 92 millions de dollars.

Après la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la TSX ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, Loblaw peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 21 mars 2020, Loblaw avait racheté 13 720 045 actions ordinaires dans le cadre de son offre de rachat dans le cours normal des activités précédente.

Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	40 \$	53 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	8	5
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	3	2
Gains actuariels (pertes actuarielles) avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	49	(103)

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 10 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les gains actuariels comptabilisés au premier trimestre de 2020 sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2019 ont été principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs légèrement plus élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2019, Loblaw a procédé à plusieurs achats de rentes et a payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives. La société n'a procédé à aucun achat de rentes au premier trimestre de 2020.

Note 19. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

Les accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au premier trimestre de 2020 au titre de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres s'est élevée à 14 millions de dollars (22 millions de dollars en 2019).

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société se présente comme suit :

(en millions de dollars)	21 mars 2020	Aux	
		23 mars 2019	31 déc. 2019
Fournisseurs et autres passifs	8 \$	3 \$	8 \$
Autres passifs (note 15)	5 \$	13 \$	7 \$
Surplus d'apport	102 \$	104 \$	113 \$

Certains régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous.

RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Options en cours à l'ouverture de la période	1 246 718	1 548 044
Attribution	548 868	427 523
Exercice	(2 813)	(152 499)
Renonciation/annulation	–	(2 964)
Expiration	–	(80 257)
Options en cours à la clôture de la période	1 792 773	1 739 847

Au cours du premier trimestre de 2020, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 89,60 \$ (93,35 \$ en 2019) par action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie négligeable (10 millions de dollars en 2019).

Au cours du premier trimestre de 2020, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 104,15 \$ (93,17 \$ en 2019) par action ordinaire et dont la juste valeur s'établissait à 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2019). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par GWL au cours des périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Taux de rendement en dividende attendu	2,0 %	2,2 %
Volatilité attendue du cours de l'action	14,3 % - 14,9 %	14,9 % - 15,4 %
Taux d'intérêt sans risque	0,9 %	1,7 % - 1,8 %
Durée de vie attendue des options	4,9 - 6,7 ans	4,8 - 6,7 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 0,8 % a été appliqué à la clôture du premier trimestre de 2020 (0,8 % en 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Options en cours à l'ouverture de la période	6 317 922	7 509 631
Attribution	1 802 887	1 461 883
Exercice	(419 296)	(696 831)
Renonciation/annulation	(52 799)	(68 967)
Options en cours à la clôture de la période	7 648 714	8 205 716

Au cours du premier trimestre de 2020, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 67,99 \$ par action ordinaire (64,90 \$ en 2019) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 21 millions de dollars (29 millions de dollars en 2019).

Au cours du premier trimestre de 2020, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 70,06 \$ (65,55 \$ en 2019) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 13 millions de dollars (11 millions de dollars en 2019). Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw au cours des périodes closes comme il est indiqué au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	13,5 % - 14,9 %	14,9 % - 15,7 %
Taux d'intérêt sans risque	1,1 % - 1,2 %	1,8 %
Durée de vie attendue des options	3,7 - 6,2 ans	3,7 - 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 8,0 % a été appliqué à la clôture du premier trimestre de 2020 (9,0 % en 2019).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	GWL		Loblaw	
	12 semaines closes les		12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019	21 mars 2020	23 mars 2019
UATI en cours à l'ouverture de la période	136 788	166 034	1 032 832	1 024 275
Attribution	36 601	29 223	231 010	250 629
Réinvestissement	680	651	4 830	3 715
Règlement	(42 539)	(45 629)	(207 084)	(223 471)
Renonciation	(2 333)	(6 388)	(11 556)	(8 265)
UATI en cours à la clôture de la période	129 197	143 891	1 050 032	1 046 883

Au cours du premier trimestre de 2020, la juste valeur des UATI de GWL et de Loblaw attribuées s'est établie à 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2019) et à 16 millions de dollars (16 millions de dollars en 2019), respectivement.

RÉGIMES D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT L'activité des régimes d'UAR de GWL et de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	GWL		Loblaw	
	12 semaines closes les		12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019	21 mars 2020	23 mars 2019
UAR en cours à l'ouverture de la période	143 473	89 656	662 695	674 945
Attribution	58 555	69 951	226 236	240 040
Réinvestissement	580	311	3 079	2 309
Règlement	(18 514)	(38 747)	(177 214)	(223 466)
Renonciation	(1 616)	(4 891)	(13 630)	(5 260)
UAR en cours à la clôture de la période	182 478	116 280	701 166	688 568

Au cours du premier trimestre de 2020, la juste valeur des UAR de GWL et de Loblaw attribuées s'est établie à 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) et à 16 millions de dollars (14 millions de dollars en 2019), respectivement.

RÈGLEMENT DES ATTRIBUTIONS À MÊME LES ACTIONS DÉTENUES EN FIDUCIE Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020	23 mars 2019
Règlement	61 053	84 376
Attributions libérées des fiducies (note 16)	56 009	84 376

Au premier trimestre de 2020, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation de 6 millions de dollars (8 millions de dollars en 2019) des résultats non distribués et à une augmentation négligeable du capital social (1 million de dollars en 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 20. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente les justes valeurs et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	21 mars 2020				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	23 mars 2019				31 déc. 2019			
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	65 \$	65 \$	– \$	– \$	19 \$	19 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	–	–	150	150	–	–	124	124	–	–	116	116
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	91	20	–	111	60	20	–	80	50	21	–	71
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	–	–
Juste valeur par le biais du résultat net :								–				
Dépôts de garantie	79	–	–	79	91	–	–	91	76	–	–	76
Certains autres actifs ⁱ⁾	–	–	83	83	–	–	115	115	–	–	86	86
Dérivés inclus dans les créances	(2)	7	–	5	(1)	5	–	4	1	2	–	3
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	15	–	15	2	6	–	8	5	–	1	6
Dérivés inclus dans les autres actifs	–	559	–	559	–	525	–	525	–	537	–	537
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	15 630	–	15 630	–	15 924	–	15 924	–	15 839	–	15 839
Certains autres passifs ⁱ⁾	–	–	444	444	–	–	12	12	–	–	444	444
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	38	–	38	–	17	–	17	–	5	–	5
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 102	–	–	3 102	3 255	–	–	3 255	3 601	–	–	3 601
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	23	–	8	31	2	1	1	4	–	5	–	5

i) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2020, un profit de 7 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2019) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation. De plus, au premier trimestre de 2020, un profit net de 513 millions de dollars (perte nette de 621 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du premier trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 3 213 millions de dollars (1 787 millions de dollars au 23 mars 2019 et 2 139 millions de dollars au 31 décembre 2019), incluant 170 millions de dollars américains (207 millions de dollars au 23 mars 2019 et 68 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, un profit de 113 millions de dollars (perte de 19 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2020.

De plus, au premier trimestre de 2020, un profit négligeable (perte de 1 million de dollars en 2019) a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation pour tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger qui ont la même monnaie fonctionnelle que la société.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises Au premier trimestre de 2020, la valeur des créances liées à des prêts consentis à des franchisés de Loblaw de néant (65 millions de dollars au 23 mars 2019 et 19 millions de dollars au 31 décembre 2019) a été comptabilisée aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités. Au premier trimestre de 2020, Loblaw a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de néant (profit négligeable en 2019) au titre des créances liées à ces prêts.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au premier trimestre de 2020, une perte de 9 millions de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2019) attribuable à ces dérivés a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation. De plus, au 21 mars 2020, un passif correspondant de 8 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs (passif inscrit dans les fournisseurs et autres passifs de 1 million de dollars au 23 mars 2019 et actif inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 31 décembre 2019 de 1 million de dollars). Au 21 mars 2020, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié (une perte liée) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Dérivés sur actions À la clôture du premier trimestre de 2020, Weston Holdings Limited (« WHL »), filiale de GWL, détenait un contrat à livrer sur actions en vigueur visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix de vente à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw. À la clôture du premier trimestre de 2020, le prix à terme était de 124,85 \$ (119,61 \$ au 23 mars 2019 et 123,64 \$ au 31 décembre 2019) par action ordinaire. Au premier trimestre de 2020, un profit lié à la juste valeur de 10 millions de dollars (perte de 43 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de ce contrat (voir la note 5).

Passif lié aux parts de fiducie Au premier trimestre de 2020, un profit lié à la juste valeur de 504 millions de dollars (perte de 582 millions de dollars en 2019) a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 5).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées au bilan consolidé et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux autres dérivés de la société :

21 mars 2020			
12 semaines closes les			
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱ⁾	(26) \$	(25) \$	(1) \$
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱ⁾	(12)	(8)	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(38) \$	(33) \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	22 \$	– \$	45 \$
Autres dérivés non financiers	(25)	–	(38)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(3) \$	– \$	7 \$
Total des dérivés	(41) \$	(33) \$	6 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 175 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 350 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur de ces dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 277 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou autres passifs.

(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱ⁾	1 \$	– \$	– \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(10)	(6)	–
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(7)	(4)	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16) \$	(10) \$	– \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	10 \$	– \$	(8) \$
Autres dérivés non financiers	(3)	–	10
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	7 \$	– \$	2 \$
Total des dérivés	(9) \$	(10) \$	2 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 8 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 419 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 322 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou autres passifs.

Note 21. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société et Weston Foods. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2020 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence et il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2020, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shopper Drug Mart/Pharmaprix et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario et du Québec et dans le nouveau recours collectif de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de février 2020 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 22. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le présent document et dans les états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les									
	21 mars 2020					23 mars 2019				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	11 800 \$	325 \$	535 \$	(327) \$	12 333 \$	10 659 \$	323 \$	516 \$	(325) \$	11 173 \$
Résultat d'exploitation	539 \$	77 \$	1 \$	(19) \$	598 \$	449 \$	223 \$	10 \$	(96) \$	586 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	172	(256)	(1)	(173)	(258)	173	1 125	—	(426)	872
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	367 \$	333 \$	2 \$	154 \$	856 \$	276 \$	(902) \$	10 \$	330 \$	(286) \$
Résultat d'exploitation	539 \$	77 \$	1 \$	(19) \$	598 \$	449 \$	223 \$	10 \$	(96) \$	586 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	594	1	43	(78)	560	580	—	32	(77)	535
Éléments d'ajustement ⁱⁱ⁾	34	149	8	(45)	146	9	7	4	17	37
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 167 \$	227 \$	52 \$	(142) \$	1 304 \$	1 038 \$	230 \$	46 \$	(156) \$	1 158 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱ⁾	475	1	34	(78)	432	461	—	32	(77)	416
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	692 \$	226 \$	18 \$	(64) \$	872 \$	577 \$	230 \$	14 \$	(79) \$	742 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 9 millions de dollars (néant en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées par Weston Foods.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

	12 semaines closes les					
	21 mars 2020			23 mars 2019 ⁱ⁾		
(en millions de dollars)	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(131) \$	(48) \$	(32) \$	(139) \$	(54) \$	(41) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(56)	–	–	(53)	–	–
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	–	–	–	–	(5)	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(12)	–	–	(13)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	46	–	–	(16)	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	386	–	–	(991)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(504)	–	–	582
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL et à Loblaw	–	–	(72)	–	–	(72)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	–	–	48	–	–	43
Chiffre d'affaires intragroupe	(143)	–	–	(135)	–	–
Conversion des monnaies étrangères ⁱⁱ⁾	–	–	–	–	(1)	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	–	–	(10)	–	–	43
Profit sur la vente d'actions de Loblaw	–	(21)	–	–	–	–
Autres	3	16	11	2	(7)	10
Total des chiffres consolidés	(327) \$	(19) \$	(173) \$	(325) \$	(96) \$	(426) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Représente l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars)	Aux		
	21 mars 2020	23 mars 2019	31 déc. 2019
Total des actifs			
Loblaw	36 207 \$	35 353 \$	36 451 \$
Propriétés de Choix	15 325	15 692	15 575
Weston Foods	4 448	3 846	4 261
Autres ⁱ⁾	29	328	28
Intersectoriel	(8 280)	(8 837)	(8 502)
Chiffres consolidés	47 729 \$	46 382 \$	47 813 \$

- i) Le poste « Autres » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	21 mars 2020 ⁱ⁾	23 mars 2019
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations		
Loblaw	211 \$	174 \$
Propriétés de Choix	49	31
Weston Foods	24	31
Autres	2	—
Chiffres consolidés	286 \$	236 \$

- i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent un paiement anticipé de 20 millions de dollars qui a été effectué en 2019. Le solde a été transféré en provenance des autres actifs au premier trimestre de 2020.

Note 23. Événements postérieurs à la date de clôture

COVID-19 Après la fin du trimestre, les gouvernements fédéral, provinciaux et étatiques ont adopté des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus appelée « COVID-19 ». Ces mesures, qui incluent la mise en place d'interdictions de voyage, de périodes de quarantaine volontaire et de mesures de distanciation sociale, ont causé d'importantes perturbations pour les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui a entraîné un ralentissement économique. Les marchés boursiers et financiers mondiaux ont également subi des fluctuations et une contraction importantes. Les gouvernements ont réagi en mettant en place d'importantes mesures budgétaires et fiscales conçues afin de stabiliser la situation économique. On ignore pour le moment la durée de la pandémie de COVID-19 et quelles en seront les conséquences, ni si les interventions gouvernementales se révéleront efficaces.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur les activités et les affaires de Loblaw. Bien que la durée et les effets de la pandémie soient encore inconnus, Loblaw a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre secteurs d'activité : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de son service d'épicerie en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans ses magasins; le soutien offert aux collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans de plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres, ainsi que l'offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD}. *Services financiers le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Les coûts liés à ces investissements ont grimpé graduellement vers la fin du premier trimestre de 2020 et se sont poursuivis au deuxième trimestre.

Propriétés de Choix a aidé les petites entreprises et les locataires indépendants qui ont droit à un report de loyer de 60 jours, à compter du 1^{er} avril 2020. Les montants reportés pour les locataires admissibles doivent être remboursés sur une période de 12 mois et représentaient, au 22 avril 2020, environ 5 millions de dollars de loyers contractuels mensuels. Propriétés de Choix a également discuté avec ses locataires les plus importants qui ont été touchés par la COVID-19 et étudie les demandes de report de loyer au cas par cas. La plupart des contrats de location de Propriétés de Choix exigent que le loyer soit payé le premier jour de chaque mois. Au 22 avril 2020, Propriétés de Choix avait reçu 86 % de ses loyers contractuels du mois d'avril.

Au premier trimestre, Weston Foods a connu une forte demande dans certaines catégories de produits comme les pains et petits pains emballés et d'autres produits au Canada et un ralentissement de la demande dans d'autres catégories dans les divisions de la vente au détail et des services alimentaires. Le comportement des consommateurs risque de continuer à être imprévisible. En raison des variations de la demande, Weston Foods gère prudemment sa planification de la production et, dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, fermera temporairement certaines boulangeries si la demande dans certaines catégories de produits diminue. Au cours des quatre semaines qui ont suivi la fin du premier trimestre, le chiffre d'affaires a diminué de 15 %, compte non tenu de la conversion des monnaies étrangères, et les coûts ont augmenté d'environ 5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Weston Foods prend les mesures appropriées pour sortir du contexte de la pandémie en mettant en place un plan de relance solide fondé sur des actions, des processus et des investissements qui tiennent compte de ses employés, fournisseurs, clients et parties prenantes.

Il n'est pas possible, à court ou à long terme, de prévoir avec certitude quelle sera la durée et l'étendue complète des répercussions économiques de la COVID-19 et des autres changements corrélatifs sur les activités et les affaires de la société.

GLENHURON BANK LIMITED Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada pendant 60 jours. Loblaw n'a encore annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS DE LOBLAW Après le premier trimestre de 2020, Loblaw a convenu d'émettre, dans le cadre d'un placement privé qui devrait avoir lieu le 7 mai 2020, des billets de premier rang non garantis d'un capital total de 350 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 2,284 % par année et venant à échéance le 7 mai 2030. Loblaw a l'intention d'utiliser le produit de ce placement pour rembourser en partie ses billets à moyen terme en circulation de 350 millions de dollars, venant à échéance le 18 juin 2020, et pour les besoins généraux de l'entreprise.